Déclaration sur la campagne "Dire NON à la violence à l'égard des femmes"

2009/2041(DCE) - 22/04/2009 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a fait une déclaration sur la campagne "Dire NON à la violence à l'égard des femmes".

Rappelant que, dans ses résolutions du 16 septembre 1997 sur la nécessité d'une campagne européenne de tolérance zéro à l'égard de la violence contre les femmes, et du 2 février 2006 sur la situation actuelle de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et une action future éventuelle, le Parlement soulignait déjà la nécessité de **lancer dans l'Union européenne une campagne de tolérance zéro à l'égard de la violence contre les femmes**, la Plénière demande aux États membres de soutenir la campagne de l'UNIFEM "Dire NON à la violence à l'égard des femmes" en en signant la pétition.

Le Parlement européen demande également à la Commission de proclamer, au cours des 5 prochaines années, une "Année européenne de tolérance zéro de la violence contre les femmes" comme il l'a déjà demandé à plusieurs reprises.